



---

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2025**

Législature 2020 - 2025

**Bureau du Conseil municipal**

M. Guy ZWAHLEN (PLR), Président

M. Julien LEVY (Vert'libéraux), vice-Président

Mme Paola DI ROMANO TORRES LEON (Alternative communale), 1<sup>ère</sup> Secrétaire

*excusée*

M. Marc OBERSON (PDC), 2<sup>ème</sup> Secrétaire

**Membres du Conseil municipal**

M. Pierre AMBROSETTI (PLR)

Mme Béatrice LEITNER-RIAT (PDC)

Mme Ladan AZARM AZARPEY (PLR)

Mme Esther MESROBIAN (PLR)

M. Norberto BIRCHLER (PLR)

Mme Patricia REYMOND (PLR)

Mme Christine BOUVIER (PLR)

Mme Alexandra RYS (PDC)

*excusée*

M. Philippe CORBAT (PLR)

M. Roland SUTTER (Indépendant)

Mme Janine FUOCHI (PDC)

*excusée*

M. Alain STRAUMANN (PLR)

M. François FREY (PLR)

Mme Ruth VESTI (PDC)

M. Anthony GIANNASI (PDC)

M. Laurent WISLER (Alternative com.)

M. Sébastien GINDRAUX (Vert'libéraux)

M. Stephan ZWETTLER (PLR)

M. Zahi HADDAD (PLR)

**Membres du Conseil administratif**

M. Marcel GOEHRING (PLR), Maire

Mme Carole LAPAIRE (PLR), Conseillère administrative

M. Philippe THORENS (PDC), Conseiller administratif

---

**M. le Président** ouvre la séance à 20h00. Il salue les membres du Conseil administratif et du Conseil municipal, le public, ainsi que le personnel administratif.

Il remercie les membres du public de leur présence et leur souhaite une cordiale bienvenue. A l'issue de la séance, il les informe qu'ils sont conviés au cernotzet de la mairie, au rez-de-chaussée, afin de partager un moment de convivialité. Plus formellement, il rappelle que selon le règlement du Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive, article 26, le public n'a pas le droit de manifester de marque d'approbation ou de désapprobation et qu'il est également interdit d'enregistrer, de filmer ou de prendre des photos pendant la séance.

Il annonce que Mmes DI ROMANO, FUOCHI et RYS sont excusées. Il ajoute que M. GIANNASI a prévenu de son retard.

1. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des questions du Conseil municipal à épurer

**M. le Président** rappelle que la liste des questions du Conseil municipal a été insérée sur CMNet. Comme il n'y a pas d'avis contraire, toutes les questions ayant obtenu une réponse (questions en blanc) seront retirées de la liste des questions. Seules les questions encore ouvertes, en orange, seront reprises dans la liste suivante.



Appel aux élu-es, aux politiques et aux collectivités à sauver la presse régionale, reçu par mail le 8 mai 2025 de la part de la direction et du comité de rédaction du journal Le Courrier

**M. le Président** informe de la réception de ce mail, qui sera transféré à l'ensemble des conseillers municipaux.

Comme il n'y a plus de communications, **M. le Président** passe au point suivant de l'ordre du jour.

## 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2025

**M. le Président** demande s'il y a des questions ou des remarques. Il passe la parole à M. GINDRAUX.

**M. GINDRAUX** indique que le paragraphe concernant le rapport de la commission Aménagement du 7 avril 2025, à la page 896, doit se lire ainsi : « Elle ajoute que la principale différence entre le changement de zone et la densification accrue est que, dans le premier cas, le terrain n'est plus en zone villa et un indice d'utilisation du sol d'environ 1% est possible [...] ».

Comme il n'y a pas d'autre question ou remarque, **M. le Président** fait approuver le procès-verbal.

**Par 17 oui et 1 abstention, le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 6 mai 2025.**

**M. le Président** passe au point suivant de l'ordre du jour.

## 3. RAPPORTS DES COMMISSIONS

### - Finances du 5 mai 2025

**M. le Président** demande s'il y a des questions ou des remarques concernant ce rapport. Comme ce n'est pas le cas, il demande à l'assemblée d'approuver ce rapport.

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal approuve le rapport de la commission Finances du 5 mai 2025.**

**M. le Président** précise que décisions relatives aux comptes 2024, préavisées favorablement par la commission, font l'objet d'une résolution et de délibérations qui seront soumises au vote au point suivant de l'ordre du jour.

Il passe ensuite au rapport suivant.

### - Environnement et développement durable du 7 mai 2025

**M. le Président** demande s'il y a des questions ou des remarques concernant ce rapport. Comme ce n'est pas le cas, il demande à l'assemblée d'approuver ce rapport.

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal approuve le rapport de la commission Environnement et développement durable du 7 mai 2025.**

## Crédit de réalisation pour le réaménagement des cimetières de Collonge et Vésenaz

**M. le Président** demande à M. GINDRAUX de lire le préavis de la commission relatif au crédit de réalisation pour le réaménagement des cimetières de Collonge et Vésenaz.



Après lecture du préavis et comme il n'y a pas de questions, **M. le Président** soumet au vote la décision suivante : « Que celles et ceux qui acceptent le crédit de réalisation de 2'765'000 F pour le réaménagement des cimetières de Collonge et Vézenaz, lèvent la main. »

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal accepte le crédit de réalisation de 2'765'000 F pour le réaménagement des cimetières de Collonge et Vézenaz.**

**M. le Président** précise que cette décision doit encore être étudiée par la commission des Finances, puis qu'une délibération sera soumise au vote lors d'une prochaine séance.

Politique tarifaire pour l'accès à la plage de la Savonnière

**M. le Président** demande passe la parole à Mme LAPAIRE.

**Mme LAPAIRE** indique que la commission a débattu quant à la tarification de l'accès à la plage de la Savonnière durant les périodes de forte affluence (weekends d'été entre 10h et 18h). Jusqu'alors, les habitants bénéficiaient d'une carte d'accès illimité qu'ils pouvaient se procurer à la mairie à un tarif préférentiel. Une telle discrimination tarifaire n'est plus admissible au regard de la nouvelle loi cantonale entrée en vigueur en novembre 2024, raison pour laquelle toute personne, qu'elle soit domiciliée ou non sur le territoire communal, doit s'acquitter d'un droit d'entrée de 4 F par adulte et d'1 F par enfant. Afin de soutenir les habitants de la commune, la commission souhaite mettre en place des carnets de tickets, comme cela se fait à Coligny pour les entrées à Genève-Plage par exemple. Bien que la commission n'ait pas pris de préavis formel, elle propose au Conseil municipal de se prononcer ce soir.

**M. le Président** passe la parole à M. SUTTER.

**M. SUTTER** déplore le manque d'information du public relatif à la nouvelle tarification. Il demande en outre si les paiements par TWINT sont acceptés.

**Mme LAPAIRE** répond que le site internet de la commune et le règlement affiché à l'entrée de la plage ont été mis à jour. Concernant la possibilité de s'acquitter du droit d'entrée via TWINT, cela sera étudié.

**M. le Président** passe la parole à Mme BOUVIER.

**Mme BOUVIER** demande s'il existe une limite au nombre de carnets pouvant être acquis.

**Mme LAPAIRE** explique que cette question devra s'examiner en commission. Elle rappelle que l'accès n'est payant qu'environ 30 jours par an.

Comme il n'y a plus de questions, **M. le Président** soumet au vote la décision suivante : « Que celles et ceux qui acceptent la vente de carnets de 20 tickets à 10 F, lèvent la main. »

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal accepte la vente de carnets de 20 tickets à 10 F.**

Il passe ensuite au rapport suivant.

- **Culture et loisirs du 8 mai 2025**

**M. le Président** demande s'il y a des questions ou des remarques concernant ce rapport. Comme ce n'est pas le cas, il rappelle que selon le Règlement des bourses culturelles, l'octroi de celles-ci est du ressort de la commission et n'est pas validé par le Conseil municipal. Il passe la parole à Mme REYMOND, présidente de la commission, pour qu'elle présente les lauréats.

**Mme REYMOND** indique que la commission a choisi de soutenir les artistes suivants :

- Mme Clara May (28 ans) : reconstitution de parfums français du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- M. Léonard Persoz (29 ans) : projet musical.
- Mme Salomé Ramu (17 ans) : film documentaire.
- Mme Ophélie Selz (29 ans) : recherche olfactive.

Comme il n'y a pas de questions, **M. le Président** demande à l'assemblée d'approuver ce rapport.

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal approuve le rapport de la commission Culture et loisirs du 8 mai 2025.**

Il passe ensuite au rapport suivant.

- **Aménagement du 12 mai 2025**

**M. le Président** demande s'il y a des questions ou des remarques concernant ce rapport. Comme ce n'est pas le cas, il demande à l'assemblée d'approuver ce rapport.

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal approuve le rapport de la commission Aménagement du 12 mai 2025.**

Projet de réaménagement du parking de la Baie de Corsier

**M. le Président** demande à M. GINDRAUX de lire le préavis de la commission relatif au projet de réaménagement du parking de la Baie de Corsier.

Après lecture du préavis et comme il n'y a pas de questions, **M. le Président** soumet au vote la décision suivante : « Que celles et ceux qui acceptent le projet de réaménagement du parking de la Baie de Corsier pour un montant de 2'100'000 F TTC, lèvent la main. »

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal accepte le projet de réaménagement du parking de la Baie de Corsier pour un montant de 2'100'000 F TTC.**

**M. le Président** précise que cette décision doit encore être étudiée par la commission des Finances, puis qu'une délibération sera soumise au vote lors d'une prochaine séance.

Il passe ensuite au rapport suivant.

- **Scolaire du 13 mai 2025**

**M. le Président** demande s'il y a des questions ou des remarques concernant ce rapport. Comme ce n'est pas le cas, il demande à l'assemblée d'approuver ce rapport.

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal approuve le rapport de la commission Scolaire du 13 mai 2025.**

Il passe ensuite au rapport suivant.

- **Routes et infrastructures du 19 mai 2025**

**M. le Président** indique que cette commission s'étant déroulée la veille, le rapport n'est pas encore disponible.

Clôture de la motion 24-04 « La commune soigne ses entrées et sorties »

**M. le Président** indique que la commission a décidé de reporter la clôture de cette motion. Il passe la parole à M. WISLER.

**M. WISLER**, motionnaire, précise qu'il se réjouit que la motion sera bientôt mise en œuvre grâce à une bonne collaboration avec les services de l'État, mais qu'il a été préféré attendre sa réalisation avant de décider de sa clôture.

Il passe ensuite au point suivant d'ordre du jour.





#### 4. APPROBATION DES COMPTES 2024

**M. le Président** demande s'il y a des remarques ou des questions sur les comptes 2024. Comme ce n'est pas le cas, il passe au vote des comptes 2024.

Résolution 25-01 : Proposition relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2024 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau - proposée par le Conseil administratif

**M. le Président** demande s'il y a des remarques ou des questions d'ordre général. Comme ce n'est pas le cas, il soumet au vote l'entrée en matière : « Que celles et ceux qui acceptent l'entrée en matière sur cette résolution 25-01, lèvent la main ».

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal accepte l'entrée en matière sur la résolution 25-01 relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2024 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau.**

**M. le Président** demande à M. OBERSON de lire la résolution 25-01.

Après lecture de la résolution et comme il n'y a pas de questions, **M. le Président** soumet au vote la résolution 25-01 : « Que celles et ceux qui approuvent la résolution 25-01, lèvent la main ».

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal accepte la résolution 25-01 relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2024 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau.**

Délibération 25-08 : Proposition relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie - proposée par le Conseil administratif

**M. le Président** demande s'il y a des remarques ou des questions d'ordre général. Comme ce n'est pas le cas, il soumet au vote l'entrée en matière : « Que celles et ceux qui acceptent l'entrée en matière sur cette délibération 25-08, lèvent la main ».

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal accepte l'entrée en matière sur la délibération 25-08 relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie.**

**M. le Président** demande à M. LEVY de lire la délibération 25-08.

Après lecture de la délibération et comme il n'y a pas de questions, **M. le Président** soumet au vote la délibération 25-08 : « Que celles et ceux qui approuvent la délibération 25-08, lèvent la main ».

**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal accepte la délibération 25-08 relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie.**

Délibération 25-09 : Proposition relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport d'activité de l'exercice 2024 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive - proposée par le Conseil administratif

**M. le Président** demande s'il y a des remarques ou des questions d'ordre général. Comme ce n'est pas le cas, il soumet au vote l'entrée en matière : « Que celles et ceux qui acceptent l'entrée en matière sur cette délibération 25-09, lèvent la main ».



**A l'unanimité (18 oui), le Conseil municipal accepte l'entrée en matière sur la délibération 25-09 relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport d'activité de l'exercice 2024 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive.**

**M. le Président** demande à M. OBERSON de lire la délibération 25-09.

Après lecture de la délibération et comme il n'y a pas de questions, **M. le Président** soumet au vote la délibération 25-09 : « Que celles et ceux qui approuvent la délibération 25-09, lèvent la main ».

**Par 17 oui et 1 abstention, le Conseil municipal accepte la délibération 25-09 relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport d'activité de l'exercice 2024 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive.**

Arrivée de M. GIANNASI à 20h30.

Délibération 25-10 : Proposition relative à l'approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024 - proposée par le Conseil administratif

**M. le Président** demande s'il y a des remarques ou des questions d'ordre général. Comme ce n'est pas le cas, il soumet au vote l'entrée en matière : « Que celles et ceux qui acceptent l'entrée en matière sur cette délibération 25-10, lèvent la main ».

**A l'unanimité (19 oui), le Conseil municipal accepte l'entrée en matière sur la délibération 25-10 relative à l'approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024.**

**M. le Président** demande à M. LEVY de lire la délibération 25-10.

Après lecture de la délibération et comme il n'y a pas de questions, **M. le Président** soumet au vote la délibération 25-10 : « Que celles et ceux qui approuvent la délibération 25-10, lèvent la main ».

**A l'unanimité (19 oui), le Conseil municipal accepte la délibération 25-10 relative à l'approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024.**

**M. le Président** passe la parole à M. le Maire.

**M. le Maire** remercie, au nom du Conseil administratif, toutes et tous pour l'approbation à l'unanimité des comptes 2024, qui sont, pour lui et M. THORENS, les derniers comptes. Il étend ses remerciements à M. BIRCHLER, Président de la commission des Finances, ainsi qu'à tous les commissaires de cette commission, pour leur étude attentive des comptes. Enfin, il tient aussi à remercier le personnel de la commune, spécialement M. DAVAT et Mme GIRARD BESSON, pour leur tenue impeccable des comptes durant tant d'années.

**M. le Président** passe la parole à M. BIRCHLER.

En tant que Président de la commission des Finances, **M. BIRCHLER** prononce le discours suivant :

« Chers collègues et collègues,

*La commission des Finances relève avec satisfaction que les comptes 2024 se soldent par un résultat positif avec un excédent de revenus de 97'206 F, avec des charges pour un montant d'environ 42'281'235 F (en nette baisse par rapport à 2023 : 47'132'000 F) et de revenus d'environ 42'378'441 F (soit près de 15 millions de moins qu'en 2023 : 55' 383'480 F).*

*La différence avec l'excédent 2024 espéré provient de corrections à la baisse des estimations de taxations par l'administration cantonale. Les recettes fiscales des personnes physique et morales représentant près de 69% des revenus de la commune, il est certain que ce genre d'annonce à un effet non négligeable sur nos chiffres.*



*Il faut cependant relativiser cette diminution, car elle provient de correctifs d'estimation ou de taxations des années antérieures et ne permet donc pas de tirer des conclusions sur l'évolution durable des recettes fiscales de la commune.*

*Nous pouvons donc encore affirmer, que les finances de la commune se portent bien, et que malgré les aléas précisés précédemment, elles sont encore saines grâce à une gestion rigoureuse et à la maîtrise des charges de fonctionnement.*

*Je précise, que le taux d'endettement particulièrement bas de notre commune (environ 10 millions de francs), nous permet d'envisager sereinement, en vue des investissements prévus de notre patrimoine administratif (épicerie, écoles, piscine), le recours à l'emprunt pour les réaliser.*

*C'est un nouveau paradigme, car ces dernières années, la grande partie de nos investissements a été effectuée avec nos fonds propres. Il faudra donc tenir compte de ce nouveau paradigme afin de continuer à maîtriser les charges futures. Avec les incertitudes qui règnent actuellement sur les marchés, les taux d'intérêts pourraient remonter, ce qui impacterait évidemment encore plus le recours à l'emprunt. Je le disais l'an dernier déjà, en matière financière, comme d'ailleurs partout ailleurs, il n'y a qu'une certitude, l'incertitude.*

*Je suis convaincu que les membres du Conseil municipal, issus des élections du printemps dernier, auront à cœur d'œuvrer afin que la commune puisse faire face à tous les défis du lustre à venir : je ne pense ici pas qu'aux finances, mais aussi à la sécurité, au trafic, à la culture, à la durabilité et aux nombreux projets qui verront le jour durant ce quinquennat. Comme le disait toujours notre conseiller administratif en charge des finances : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».*

*Je ne puis terminer ce bref discours sans remercier les membres de l'administration qui œuvrent quotidiennement et sans relâche pour offrir à tous les habitants et habitantes de la commune des prestations et des services de qualité. Mes remerciements vont également à notre grand argentier, M. Bernard DAVAT et toute son équipe qui ont suivi tout au long de l'année les comptes, sous l'œil avisé du conseiller administratif en charge des finances, M. Marcel GOEHRING, afin d'en affiner régulièrement le pilotage et finalement de nous les présenter.*

*En tant que conseiller administratif élu, j'aurais particulièrement à cœur de faire attention à maintenir le cap pris, en collaborant activement et avec enthousiasme avec mes collègues, Mesdames LAPAIRE et RYS.*

*Vive Collonge-Bellerive, Vive Genève, Vive notre beau pays, la Suisse. »*

*Applaudissements.*

**M. le Président** passe la parole à M. AMBROSETTI.

Au nom du groupe PLR, **M. AMBROSETTI** prononce le discours suivant :

*« Chères toutes, chers tous,  
Chers Conseillers (ères) municipaux, chers Conseillers (ères) administratifs,*

*Il est à remarquer que cette intervention du chef de groupe PLR est la dernière de la législature 2020-2025.*

*Lors des deux dernières allocutions, le 23 mars 2023 et le 26 novembre 2024, sans entrer dans les détails des comptes, et bien évidemment en accordant notre confiance au travail de la commission des Finances ainsi qu'au travail de notre administration, et plus particulièrement de Mme GIRARD BESSON et de M. DAVAT, il est à relever que le compte résultat de 2024, ne présente plus de résultat « extraordinaire » mais un total positif de quelques 97'000 F.*

*Nous constatons également une diminution de nos revenus fiscaux de l'ordre de 2'700'000 F.*

*Sans être pessimiste, nous devons à l'avenir, être attentifs pour la législation 2025-2030 à la maîtrise de nos charges...*

*Nous aurons certainement besoin de recourir à l'emprunt pour nos futurs investissements.*



La saine gestion de notre commune démontre également une dette de 9'800'000 F, un taux moyen d'endettement à 0,9%, lequel est extrêmement raisonnable ; ainsi qu'une trésorerie de 16'300'000 F.

Tel que nous le confirme le message du Conseil administratif, qui ajoute dans sa conclusion : « Les investissements du patrimoine administratif réalisés par la commission pour améliorer ses infrastructures ont été autofinancés, tout comme les investissements du patrimoine financier ».

Pour poursuivre, nos prochains investissements commencent à se profiler, ils nécessiteront d'inscrire des charges supplémentaires à nos bilans.

La liste exhaustive et non moins motivante pour l'avenir et l'évolution de notre commune est porter à votre attention :

- la rénovation de l'épicentre, avec un budget maîtrisé d'environ 14'000'000 F, magnifique projet à l'intention de l'épanouissement de nos associations ;
- le projet de rénovation de nos écoles, qui va assurément nous occuper pour la prochaine législature, au regard des dernières présentations, exposant un budget estimatif correspondant à plus du double des dépenses annuelles de notre commune.

Le groupe PLR s'attachera à la maîtrise de ces investissements, en ciblant et priorisant, au plus près, les besoins de fonctionnement de ces infrastructures, à court / moyen / long terme, veillant à la mise en œuvre de ces projets en cohérence de nos possibilités financières.

- le projet « H140 », pour offrir à notre personnel des locaux de travail ;
- la poursuite des programmes d'octroi de subventions communales, pour inciter et accompagner nos habitants à la rénovation énergétique de leur logement : en poursuivant les d'aides communale à la pose de panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, rénovation énergétique des façades ;
- la finalisation de notre PDCom, là encore les autorités à l'écoute de nos habitants, enclenchèrent des ateliers participatifs.

Maintenant que nous sommes à bout touchant, notre conseillère administrative, Mme LAPAIRE, accompagnée de nos urbanistes, finalisera ce document en collaboration avec les services de l'Etat. Tant nos habitants, également, la majorité des représentants du Conseil municipal, s'accordent sur une préservation de la zone villa ; sur une utilisation des PDA de manière « sensible » ainsi que l'ouverture à certains périmètres à des modifications de zone ;

- poursuivre en bonne intelligence la collaboration, le développement avec nos fondations communales : la FICB, et intercommunales, la FITIAP, tant pour la création de logements que pour le développement d'activités sur notre territoire ;
- reconduire notre soutien à une offre culturelle diversifiée, telle que le Festival de Bellerive et celui du LAC ;
- conserver les synergies intercommunales pour l'offre sportive au CSR et autres activités (foot, aviron, autres sociétés).

Que de belles intentions de beaux projets motivants... poursuivant le dessein au service d'un développement harmonieux de notre belle commune.

À propos des récentes élections de nos Conseillers / Conseillères Administratifs et Conseillers / Conseillères municipaux, l'arrivée de nouvelles personnes et d'une nouvelle formation politique, va certainement diversifier les "sensibilités" au sein de notre commune.

Soyez assurés que la motivation de notre groupe PLR est intacte. Il continuera de s'investir dans une politique de saine gestion. Il sera constamment attentif dans l'expertise des investissements à venir, motivé et soucieux de maintenir l'équilibre de nos budgets.

Notre formation politique continuera de faire preuve d'ouverture, privilégiant sa volonté de travailler en bonne intelligence avec l'ensemble des formations politiques constituant notre nouveau Conseil municipal. Assurément, la diversification et le dialogue animera nos séances de commissions pour ces prochaines années, tout cela bien entendu au bénéfice de nos habitants et de notre belle commune.

Pour conclure ce message par des remerciements :

*Un grand merci à M. ZWAHLEN, merci mon cher Guy, Monsieur le Président du Conseil municipal, d'avoir animé avec la verve que l'on te connaît cette dernière année de législature.*

*Une parole, chargée même d'une certaine émotion, soulignant le départ de Marcel : son implication durant ces 14 dernières années au Conseil administratif, sa disponibilité de chaque instant et son humeur joviale, caractérisée par « une touche d'optimisme ». En effet, il a su mener, au gré de ses interventions, nous citant à la cantonade et non sans humour dans le domaine de la finance à priori très sérieux, des proverbes africains.*

*Pour toi Marcel, je finirai par un proverbe du même continent, un proverbe qui rappelle que même les petites actions peuvent avoir un grand impact :*

*« Si tu penses que tu es trop petit pour faire la différence, essaie donc de dormir avec un moustique. ».*

*Également et plus personnel peut être, pour notre conseiller administratif PDC – excusez-moi – du Centre, cher M. THORENS, cher Philippe, durant ces 12 années, merci pour ton implication en tant que Conseiller administratif, et plus spécifiquement pour tes impulsions à la commission bâtiment. Merci pour ta constance, ta patience, pour tes synthèses animées par le bon sens, dans ce difficile exercice d'un conseiller administratif en fonction de la commission Bâtiments. J'ai dû aller puiser dans mes mémoires plus littéraires afin de trouver, non pas un proverbe africain, mais dans une citation que je pense pertinente, issue des essais de Montaigne :*

*« La plus constante marque de la sagesse, c'est une constante réjouissante ».*

*Merci de l'enthousiasme, duquel tu as su « assaisonner » dans nos échanges, et ton implication sur les projets dont nous avons partagés les visions et débattus, plus spécifiquement pour l'énergie déployée à la concrétisation du projet de l'épicentre : l'autorisation est déposée, c'était un vrai défi pour toi et aussi ton services... MERCI.*

*Merci à tous de votre écoute et bonne fin de soirée »*

**M. le Président** passe la parole à M. LEVY.

Au nom du groupe Vert'Libéraux, **M. LEVY** prononce le discours suivant :

*« Je tiens à remercier le Président de la commission des Finances, M. BIRCHLER, le Conseil administratif – notre grand argentier pour encore 1 semaine, M. GOEHRING – , les services de comptabilité dirigés par M. DAVAT et le secrétariat – Mmes GIRARD BESSON et LAZZARELLI - pour leur travail rigoureux, comme toujours, et l'excellente gestion des impôts de nos communiens et tous les collaborateurs de la commune qui sont, tous les jours, à l'écoute et au service des habitants.*

*Cette clôture du budget, bien que moins exceptionnelle que les années précédentes, reste un bon bilan : pour la cinquième année de cette législature, nos finances restent saines. Dans un contexte de craintes économique, l'attractivité de notre commune reste un bien à chérir et développer, et non à prendre pour acquis.*

*Nous sommes renforcés dans notre conviction que nos services à la population sont de bonne qualité, que les services communaux sont à l'écoute de nos concitoyens et que l'attractivité fiscale est une stratégie gagnante.*

*Nous nous réjouissons du succès continu du Fonds Climat & Energie, que nous avons énergétiquement soutenu, ainsi que de l'engouement des subventions pour les abonnements demi-tarif CFF, pour Unireso et pour la mobilité douce. Nous sommes une commune pionnière, et nous pouvons en être fiers. Bien que des défis et des choix se présentent à nous pour les prochaines années, en particulier pour les écoles, nous restons convaincus que la baisse du centime additionnel communal, votée à la suite de notre motion et qui a été mise en œuvre pour les budgets 2024, est une décision appropriée et juste. Nos habitants aussi vivent une période d'incertitude, et toute amélioration des finances de nos familles ne peut que faire du bien à leur sécurité et à notre économie.*



*Dans un contexte de pression du Canton à tout bâtir et tout densifier, nous restons vigilants à la surdensification des zones villas, poumon vert de notre commune, et aux modifications de zones. Il est essentiel que la croissance de notre commune priorise le maintien de nos services à la population, un accueil et des infrastructures scolaires de qualité et une limitation des nuisances pour les habitants et pour l'environnement.*

*Nous nous réjouissons de vous retrouver dans la prochaine législature, dans une diversité renouvelée et un esprit de coopération.*

*Enfin : nous ne pouvons terminer cette prise de position sans remercier sincèrement nos élus sortants, au Conseil municipal avec Mme Ruth VESTI, MM. François FREY, et Alain STRAUMANN, et au Conseil administratif avec nos très dévoués MM. THORENS et GOEHRING, dont le dévouement, l'esprit de collaboration et la gentillesse seront regrettés – même si nous ne doutons pas de la relève avec qui nous nous réjouissons de travailler étroitement.*

*Merci beaucoup. »*

*Applaudissements.*

**M. le Président** passe la parole à M. WISLER.

Au nom du groupe Alternative Communale, **M. WISLER** prononce le discours suivant :

*« Mesdames, Messieurs, chers membres du Conseil communal, Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Messieurs les Conseillers administratifs,*

*Au nom du Groupe Alternative Communale, je souhaite exprimer notre gratitude à l'administration, en particulier au service des Finances, ainsi qu'à la commission Finances, pour leur travail concernant les résultats financiers de cette année 2024.*

*La commune de Collonge-Bellerive affiche un excédent de 97'206 F. Cette performance est le résultat d'une gestion rigoureuse, capable de maîtriser efficacement les charges tout en valorisant notre patrimoine, notamment l'immobilier. Nous pouvons être rassurés, nos comptes restent bien gérés et solides.*

*Nous avons noté que les charges de personnel ont diminué de 5%. Nous espérons que cette réduction n'entravera pas la politique d'engagement de nouveau personnel, nécessaire au maintien de la qualité des prestations de services dispensés à nos citoyens.*

*Nous saluons également les actions proposées pour lutter contre le harcèlement cybernétique auprès des élèves des écoles primaires. Il est crucial de poursuivre ces efforts et d'étendre cette sensibilisation à tous nos habitants car il s'agit d'un problème grandissant. Avec un montant de 3'000 F, en sachant la problématique, nous suggérons d'augmenter nos actions et nos efforts pour lutter contre ce fléau.*

*Par ailleurs, de nombreuses subventions pour la rénovation énergétique de villas et de petits bâtiments ont été attribuées. Nous remercions notre administration pour ses efforts, mais nous aimerions que ces subventions soient accessibles à tous, quel que soit le type de bâtiment, afin de préserver de manière significative notre environnement et de faire de notre commune un exemple pour les générations futures.*

*Des investissements de plus de 12 millions de francs ont permis d'améliorer notre cadre de vie : aménagements urbains, projets écologiques, équipements publics et initiatives visant à réduire notre empreinte carbone. Continuons dans cette direction.*

*La commune a également renforcé ses infrastructures sportives, avec notamment le nouveau terrain synthétique du stade de la Californie et la rénovation énergétique du tennis, grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques. Ce ne sont que des premières étapes : ces investissements constituent un premier pas vers la concrétisation de nouveaux défis pour l'avenir, notamment les écoles, infrastructures publiques, piscine et autre encore.*



*Cependant, nous déplorons l'absence d'une ligne budgétaire de 20'000 F destinée aux subventions pour les mamans de jour. Nous regrettons également l'absence de projets de logements à loyer modéré ou de coopératives, ce qui nous place en retard par rapport au reste de la Suisse.*

*Une gestion financière saine nous permet d'assurer la stabilité tout en continuant à investir pour l'avenir. Ce résultat positif témoigne de l'engagement de nos autorités à maintenir un équilibre entre rigueur financière et développement de notre commune.*

*Je tiens à remercier le président de la commission des Finances, M. BIRCHLER, ses membres et le magistrat des Finances, M. GOEHRING pour leur soutien et leur expertise. Cher Marcel nous allons regretter tes explications. Merci également à M. DAVAT et à toute son équipe pour leur travail.*

*Continuons à avancer ensemble, avec détermination et bienveillance, pour construire un avenir meilleur pour Collonge-Bellerive.*

*Merci à tous, et vive Collonge-Bellerive ! »*

*Applaudissements.*

**M. le Président** passe la parole à Mme VESTI.

Au nom du groupe PDC, **Mme VESTI** prononce le discours suivant :

*« Comme il est coutume de le faire, je donne le commentaire au nom du groupe PDC/Le Centre.*

*Ce n'est pas pour rien, que je parle en dernière – en principe je peux juste ajouter « je me joins aux félicitations et remerciements des autres groupements » – mais non...*

*D'abord merci au président de la commission Finances, M. Norberto BIRCHLER : les séances étaient bien dirigées et nous avons même battu un record : 9 minutes pour la dernière séance ! Avec une administration si efficace qui nous prépare les documents, la course aux records est aussi facile que de retenir le prénom de Madame Tell, n'est-ce pas Norberto ?*

*Merci beaucoup à M. Bernard DAVAT et Mme Nathalie GIRARD BESSON pour leur travail et les explications, ce n'est pas pour rien que les réviseurs n'ont pas des commentaires à donner !*

*Et finalement un grand merci à mon Maire préféré M. Marcel GOEHRING, qui n'avait pas la tâche toujours facile, pour nous expliquer pourquoi les estimations du canton variaient de manière si inattendue.*

*J'ai vécu une année où nous avons dû couper dans le budget et heureusement, nous n'étions pas à ce stade en 2024. Mais bon, nous avons, malgré moins de revenus pu faire des amortissements extraordinaires et finalement eu des chiffres dans le vert.*

*La commune a grandi et les besoins et désirs grandissent en même temps. Je ne vais pas à ma dernière séance du Conseil municipal, donner de leçons... juste un conseil pour le futur : « Entre ce que la tête veut, et ce que le porte-monnaie peut, le cœur sait trouver un juste équilibre. ».*

*Je souhaite à vous tous qui s'engageront pour notre Commune, d'écouter le cœur pour trouver le bon milieu.*

*Vive Collonge-Bellerive ! »*

*Applaudissements.*

**M. le Président** passe la parole à M. SUTTER.

**M. SUTTER** prononce le discours suivant :

*« Chers Conseillers municipaux et administratifs, chers Collègues, chers Amis,*



*Je m'exprime en tant que Conseiller municipal indépendant, actuellement sans couleur politique après avoir siégé plus de 9 ans aux côtés de mes collègues PLR.*

*Nous avons voté ce soir les comptes 2024, les derniers de la législature qui se termine. Je souhaite avant toute chose saluer la qualité du travail accompli par celles et ceux qui œuvrent dans l'ombre, pour que notre démocratie locale fonctionne avec rigueur et transparence, quel que soit le groupe politique auquel chacune et chacun appartient.*

*Je remercie tout particulièrement le magistrat en charge des finances, au-delà de l'amitié qui nous lie, M. le Maire Marcel GOEHRING, pour sa conduite avisée des affaires budgétaires, ainsi que le responsable du service financier, M. Bernard DAVAT, dont le professionnalisme et la rigueur sont exemplaires. Que ses collaborateurs soient également ici félicités pour leur engagement quotidien.*

*Mes remerciements vont également à notre secrétaire générale, Mme Nathalie GIRARD BESSON, ainsi qu'au secrétariat du Conseil municipal en la personne de Mme Tania LAZZARELLI, ainsi que tous les collaborateurs administratifs pour l'accompagnement précieux tout au long de l'année.*

*Je tiens également à souligner l'excellent travail des membres de la commission des Finances, que j'ai dû quitter en cours d'année pour des raisons règlementaires, sous la présidence de M. Norberto BIRCHLER, pour la clarté de ses analyses et la qualité de ses recommandations.*

*L'exercice 2024 confirme la solidité des finances communales, fruit d'une gestion attentive, prudente même, mais résolument tournée vers l'avenir. La stabilité budgétaire n'est pas un acquis, elle résulte d'un équilibre délicat entre ambition politique et responsabilité financière. Cet équilibre, nous l'avons jusque-là collectivement préservé.*

*Une fois de plus, l'exercice comptable se conclut sur un résultat positif, preuve de la rigueur budgétaire que nous avons su maintenir : c'est une satisfaction légitime de pouvoir clore cette législature sur une telle note, avec l'acceptation de comptes excédentaires.*

*Cela dit, l'avenir s'annonce plus exigeant : les rentrées fiscales montrent des signes d'essoufflement et la baisse du centime additionnel, bien qu'issue d'une volonté de redistribution équitable, réduit désormais notre marge de manœuvre. Les investissements à venir sont conséquents, notamment ceux liés à l'agrandissement de l'épicentre et des écoles : autant de projets nécessaires mais qui pèseront lourdement sur les finances communales.*

*La prochaine législature qui s'ouvrira dans dix jours portera donc la responsabilité de naviguer dans un contexte budgétaire resserré : il ne faudra laisser aucune place à l'improvisation, la qualité de vie de nos habitants, la cohésion sociale et la continuité de services publics de haut niveau devront guider nos décisions, même dans un cadre financier contraint.*

*Je tiens à cette occasion à saluer une fois encore la richesse de nos échanges au sein de ce Conseil, parfois vifs mais toujours respectueux. C'est dans cette diversité de points de vue que réside la force de notre démocratie locale.*

*Terminons donc cette législature en beauté : ne boudons pas notre plaisir à saluer le vote de ce budget excédentaire, mais soyons conscients des défis à venir tout en étant confiants dans notre capacité à les affronter avec sérieux, rigueur et engagement.*

*Je terminerai en saluant les élus sortants, conseillers administratifs et municipaux, et en souhaitant la bienvenue aux nouveaux élus avec lesquels je me réjouis de travailler, tout comme les autres élus du mouvement LJS.*

*Vivement le 2 juin pour aller explorer de nouveaux horizons.*

*Merci de votre attention. »*

*Applaudissements.*



Il passe ensuite au point suivant d'ordre du jour.

5. PROJETS DE DELIBERATION

Il n'y a pas de projet de délibération excepté ceux présentés lors du vote des comptes.

6. PROJET DE RESOLUTION

Il n'y a pas de projet de résolution excepté celui présenté lors du vote des comptes.

7. PROJET DE MOTION

Il n'y a pas de projet de motion.

8. QUESTIONS AU CONSEIL ADMINISTRATIF

Il n'y a pas de questions au Conseil administratif.

9. COMMUNICATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Remerciements du groupe PDC à Mme VESTI

Au nom du groupe PDC, **M. GIANNASI** commence avec le discours suivant :

*« Ce soir, c'est la dernière séance de notre collègue Ruth. Ne dites pas "Rute", ça l'énerve. La première fois que je l'ai rencontrée, elle m'a dit : « tu penses à une route et puis tu dis "Ruth", c'est comme ça, c'est plus simple ».*

*Ruth, autant de combats menés pour la réalisation de la crèche intercommunale, contre la diminution du centime additionnel, etc... elle a toujours été de tous les débats, mais surtout elle a toujours été pour le bien-être de chacune et chacun dans notre commune. Ce qui m'embête le plus ici, c'est qu'en perdant Ruth, nous perdons notre caution fédérale : cette façon qu'elle a de prononcer "Genferer", vous n'y avez sans doute pas porté attention.*

*Vous n'avez sans doute pas porté attention non plus, mais Ruth s'exprime dans un français parfait, que certains d'entre vous auraient à rougir, et surtout pour une non-francophone : c'est toujours un plaisir de l'écouter. »*

**Mme LEITNER-RIAT** continue :

*« Chère Rùthli, au nom du Centre, nous te remercions pour ton mandat de conseillère municipale que tu as exercé vaillamment pendant 12 ans. Tu n'as pas hésité dans l'hémicycle à revoir ton jugement lorsque ceci étant nécessaire. En résumé, c'est une fine tacticienne qui nous quitte avec son bel accent fédéral.*

*Tu nous a organisé un voyage à Bad Ragaz, en train, et oui : ça a été le moins couteux en terme environnemental. La biennale avec toutes ses statues époustouflantes nous restera en mémoire. Nous n'oublierons pas le bain glacé dans les termes où tous ceux présents, même un certain iranien connu de tous, ont eu la témérité de s'immerger. Je ne vais pas nommer toutes les commissions auxquelles tu as participé, vu leur nombre, ceci serait soporifique, mais ta présidence à la commission de l'Aménagement est celle qui t'a donné beaucoup de fil à retordre. Ton passage à la FICB a été très fructueux.*

*Grande sportive également, compétitrice en aviron, tu as gagné le tour du Léman avec ton équipe, ce qui est un exploit. Sans oublier votre 6<sup>e</sup> place au championnat de Suisse en 2020. Née sur des skis et capable de traverser un glacier, nous t'offrons ce bon pour contribuer à tes futurs exploits sportifs ou autres.*

*Du lever au coucher, ta marque de fabrique, c'est le sourire.*

*Merci, merci. »*

*Un cadeau et un bouquet de fleurs sont remis à Mme VESTI, accompagné d'applaudissements.*

#### Concert de la Fanfare municipale de Collonge-Bellerive

**M. BIRCHLER** rapporte s'être rendu, le 10 mai dernier, au concert organisé par la Fanfare municipale de Collonge-Bellerive sur le thème du voyage en train, dans le cadre de son centenaire. Il a éprouvé beaucoup de plaisir à y assister et a constaté que de nombreux enfants étaient également présents.

#### Branches mortes dans le parc au chemin du Pré-de-la-Croix

**M. WISLER** fait état de nombreuses branches mortes dans le parc du chemin du Pré-de-la-Croix, tombées lors des récentes intempéries.

#### Remerciements aux élus sortants

**M. WISLER** tient à remercier les conseillers municipaux sortants, Mme VESTI, MM. FREY et STRAUMANN, ainsi que MM. les Conseillers administratifs GOEHRING et THORENS pour leur engagement. Il a eu beaucoup de plaisir à collaborer avec eux.

*Applaudissements.*

#### Hommage à M. THORENS

*Vêtue d'un tablier, Mme VESTI retrace les accomplissements politiques de M. THORENS au moyen de diverses sucreries formant un gâteau de souvenirs. Elle prononce le discours suivant :*

*« Cher Marcel, chère Carole, cher Philippe, chers Collègues, chers membres de l'administration et cher public. J'ai le plaisir de prendre la parole au nom du groupe PDC / le Centre en l'honneur de Philippe.*

*Cher Philippe, après 14 ans au sein de cet hémicycle, c'est ta retraite comme conseiller administratif et ancien Maire ; c'est un moment particulier pour moi, car de ces 14 ans, nous avons passé 12 ans ensemble, toi comme conseiller administratif et 4 fois comme Maire, moi comme ta successeure au Conseil municipal.*

*En 2011, tu as débuté avec enthousiasme, étant élu non seulement Conseiller municipal, mais aussi vice-président du Bureau du Conseil municipal et Président de la Commission Aménagement, préparant ainsi tes futures responsabilités.*

*Et, en 2013 quand notre ancienne Maire, Christine MAITRE a pris sa retraite, tu étais prêt et as été brillamment élu comme conseiller administratif.*

*Comment mieux prendre congé qu'en partageant ensemble un gâteau de souvenirs, ton gâteau de souvenirs, ou : « Comment Philippe a rempli son temps les 14 années passées ».*

*Commençons notre gâteau par les grands morceaux, les Bâtiments et logements : la rénovation de la mairie et le nouveau Collonge Café, le déplacement de la voirie à la Pallanterie pour faire place aux Quadrilatères, le réseau de chauffage à distance, les isolations thermiques et les rénovations de la route d'Hermance et du chemin du Grand-Clos, les crèches I et II et ton engagement dans le Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale (GICI), le nouveau bâtiment de Pro Natura, des améliorations dans les écoles comme l'installation de ventilateurs, des projets d'ombrage, le préau couvert, ou la modernité qui arrive... au lieu de tableaux noirs, des tableaux blancs interactifs. Le stade de la Californie du FC St. Paul, avec l'ajout d'un terrain multiusage et un nouveau revêtement pour le terrain A, a connu des transformations remarquables et à la fin, les grands sourires des utilisateurs comme récompense ! Et ce mois-ci, nous avons encore voté pour l'agrandissement de l'épicentre.*





Aux grands morceaux, ajoutons quelques ingrédients. Ainsi pour le Personnel de notre administration, tu es (as été) le chef idéal : bienveillant, calme et toujours là, pour trouver la meilleure atmosphère pour travailler et être au service des habitants. Un vrai esprit d'équipe et de service public qui s'est créé sous ta direction. Nous avons modifié le règlement du personnel pour accompagner cette belle évolution. Tu as motivé les perles qui travaillent depuis des années pour notre commune et en trouvé de nouvelles – je pense entre autres à notre secrétaire générale Nathalie, notre chef de finances Bernard, notre secrétaire du Conseil municipal super-patiente Tania et, en relation avec toutes les constructions à notre architecte, Laurence, le procès-verbaliste Mathieu... et bien d'autres, je ne peux pas nommer tous – mais sans personnel, pas de commune qui roule et fleurit... Merci à tous !

Autres ingrédients de ton gâteau, le dicastère Social – un service social qui s'est agrandi en s'adaptant aux besoins des habitants de notre belle commune, et finalement un regroupement du service social de toute la région dans les nouveaux locaux de l'ancien CS à Vézenaz. Des projets à l'intérieur et à l'extérieur de la Suisse qui ont reçus le soutien de Collonge-Bellerive. Et puis bien sûr la gestion du Covid a aussi été marquée avec le soutien aux commerçants et l'organisation des bénévoles pour les personnes les plus faibles de la Commune.

Ingrédient final, le dicastère Culture et loisirs – après la tranchée couverte, il fallait marquer le giratoire des Tattes. Avec la présidente de la commission, Patricia, vous avez impliqué le MAMCO, grâce auquel l'idée des affiches d'artistes genevois changeant tous les 3 mois a été mise en place – suscitant d'abord l'étonnement, puis une certaine contestation pour déboucher finalement sur une grande acceptation par les habitants, certainement facilitée par les magnifiques fleurs que la voirie et les jeunes des « jobs d'été » ont soignées. Après deux tournus de toutes les affiches, une installation fixe de Laurent DE PURY est maintenant aux Tattes.

Puis au centre de Vézenaz : La fresque en trompe d'œil qui tient si bien. Elle me fait particulièrement plaisir... comme la subvention de Collonge-Bellerive pour la rénovation de la tour d'Hermance, que je vois depuis le lac.

Le festival Chopin, le festival de Bellerive, le festival du LÂC, des théâtres même pendant la pandémie, la mise en scène à la Savonnière des enfants du Levant, les boîtes à livres, le festival Antigél avec la fameuse roller-party dans la tranchée couverte et puis combien de découvertes : à la fin de toutes les séances du Conseil municipal, tu nous as annoncé des concerts à l'épicentre... quel bonheur !

Et bien sûr comme tout plat, certains gâteaux peuvent aussi comporter des pincées de sel, des passages pas si faciles tels que ... l'« Immeuble avec Encadrement pour Personnes Agées » IEPA qui n'existe toujours pas – malgré la plus longue discussion au Conseil municipal lors de la modification des statuts pour la FICB, la fondation immobilière, le COVID, et plus personnellement, tes yeux qui t'ont causé tant de soucis et le vieillissement et décès de tes parents.

Mais ce côté salé a été adouci par une grosse cuillère de sucre, et tes grands sourires : ton nouveau statut de grand papa lorsque Giulia, Nora et de Théo sont nés.

Et là, j'arrive à la fin de mon discours, un MERCI énorme pour ton engagement, ta patience, ton aide à sortir de notre zone de confort, merci pour ta bienveillance à notre égard !

Je n'apporte pas seulement ce gâteau mais des cadeaux, et ces deux-là sont comestibles :

D'abord du groupe PDC un bon pour un tête-à-tête avec Mimi, ta chérie, dans un bon restaurant – une mini-récompense pour vous deux pour rattraper, si c'est possible, toutes ces soirées consacrées à la politique... et la cerise sur le gâteau un cadeau du Centre et le Conseil municipal qui se renouvelle annuellement : un bon pour un cerisier dans ton jardin – je suis certaine, que Giulia, Nora et Théo, et j'espère aussi toi, allez savourer ses fruits et aurez en mai, juin, une petite pensée pour nous tous.

Merci, Merci, Merci. »

Un cadeau est remis à M. THORENS, accompagné d'applaudissements.



### Hommage à M. GOEHRING

Au nom du Conseil municipal, **M. ZWAHLEN** remercie M. le Maire pour son engagement.

*Un cadeau est remis à M. GOEHRING, accompagné d'applaudissements.*

Comme il n'y a plus communications, **M. le Président** passe au point suivant de l'ordre du jour.

### 10. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

**M. le Président** passe la parole à **M. le Maire**.

#### Bilan de la législature 2020-2025

**M. le Maire** dresse le bilan de la législature 2020-2025 en dressant les statistiques suivantes :

- Nombre de motions : 26 ;
- Nombre de résolutions : 24 ;
- Nombre de délibérations : 145 ;
- Nombre de séance du bureau du Conseil municipal : 46 ;
- Nombre de séance du Conseil municipal : 46 ;
- Nombre de séance de commissions : 269.

#### Remerciements à M. ZWAHLEN, Président du Conseil municipal

**M. le Maire**, au nom du Conseil administratif, remet un cadeau à M. ZWAHLEN pour son année de présidence du Conseil municipal.

*Applaudissements.*

Plus généralement, il étend ses remerciements à tous les membres du Conseil municipal pour ces 18 années de collaboration au service de la politique communale, ainsi qu'aux membres de l'administration communale.

#### Voyage du Conseil municipal

Des pochettes contenant les informations sur le déroulement du voyage du Conseil municipal sont distribuées. **M. le Maire** rappelle que le bus partira à 7h15 de la mairie et fera un arrêt à Vésenaz.

M. le Maire n'ayant plus de communications, **M. le Président** donne la parole à **Mme LAPAIRE**.

#### Séance d'installation – 2 juin 2025

**Mme LAPAIRE** rappelle que la séance d'installation aura lieu le 2 juin prochain dès 20h (séance publique). Elle sera le lieu de la prestation de serment de tous les membres du Conseil municipal, ainsi que des membres suppléants du Conseil municipal.

Elle indique que cette séance sera précédée d'une séance photos de groupe aux abords de la mairie, à 19h30 précise à l'entrée de la mairie. Elle demande aux différents groupes de rappeler ce rendez-vous aux nouveaux élus.

#### Remerciements

S'agissant ce soir de la dernière séance du Conseil municipal de la législature, **Mme LAPAIRE** tient à remercier les Conseillers municipaux pour leur engagement, leur contribution, leur soutien mais aussi leur confiance accordée toute au long de ces cinq dernières années. Elle constate qu'ils ont œuvré pour offrir un développement opportun tout en conservant un bon cadre de vie pour les communiers. Elle souhaite bonne continuation aux élus sortants et se réjouit de la prochaine législature.

Elle conclut en remerciant ses collègues du Conseil administratif, MM. GOEHRING et THORENS et a hâte de travailler avec M. BIRCHLER et Mme RYS pour les années à venir.

*Applaudissements.*

Mme LAPAIRE n'ayant plus de communications, **M. le Président** donne la parole à **M. THORENS**.

Festival LÂC – 14-15 juin 2025

**M. THORENS** rappelle la tenue de cet évènement, ainsi que la soirée d'inauguration programmée le 13 juin 2025.

Remerciements

**M. THORENS** revient sur ses 12 années d'engagement au sein de la politique communale. Il relève avoir eu énormément de plaisir et beaucoup de fierté à mener à bien divers projets, dont le plus récent est celui de l'épicentre qui lui tenait à cœur. Il remercie les Conseillers municipaux et les collaborateurs de la commune et souhaite une bonne continuation et une bonne prochaine législature. Il remercie chaleureusement les élus sortants Mmes FUCHI et VESTI, ainsi que MM. FREY et STRAUMANN, sans oublier M. GOEHRING, à qui il souhaite une bonne retraite politique.

*Applaudissements.*

**M. le Président** passe ensuite au point suivant d'ordre du jour.

11. BILAN DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE NATURALISATION PAR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION JURIDIQUE ET NATURALISATIONS.

**M. le Président** passe la parole à **M. WISLER**.

En tant que président de la commission Juridique et naturalisations, **M. WISLER** communique que 26 dossiers, soit 33 personnes majeures, ont été traités durant l'exercice 2024-2025.

Il remercie les conseillers municipaux ayant participé aux visites chez les candidats et relève le plaisir qu'elles engendrent.

A l'issue de ces communications, **M. le Président** remercie l'assemblée et prie les membres de l'administration, les Conseillers administratifs, ainsi que le public, de quitter la salle, afin de laisser les Conseillers municipaux procéder au traitement des demandes de naturalisation qui doivent avoir lieu à huis-clos.

12. NATURALISATIONS A HUIS-CLOS

Trois dossiers de naturalisation sont traités.

**M. le Président** remercie l'assemblée et lève la séance à 21h50.

Collonge, le 20 mai 2025.





Législature 2020-2025  
Résolution 25-01  
Séance du 20 mai 2025

**Proposition relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2024 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau**

Conformément à l'article 29, al. 3, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (B 6 05),  
vu l'article 23 des statuts du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau,  
vu le rapport de l'organe de contrôle délivré, en date du 19 mars 2025, par berney & associés sa, société fiduciaire,  
vu les comptes 2024 dudit Groupement approuvés par le Conseil du Groupement en date du 10 avril 2025,  
vu les rapports de la commission des Finances des 15 avril et 5 mai 2025,  
sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal  
en présence de 19 de ses membres  
**accepte à l'unanimité (18 oui)** (majorité simple)

D'approuver les comptes et le rapport de l'organe de révision de l'exercice 2024 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau.



**Proposition relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie**

Conformément à l'article 30, al. 1, lettre i), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (B 6 05),

vu l'article 5 al. 3 des statuts de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie du 3 mai 2024,

vu le rapport de l'organe de contrôle délivré, en date du 19 mars 2025, par la Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran S.A.,

vu le rapport de gestion 2024,

vu les comptes 2024 de ladite Fondation approuvés par le Conseil de Fondation en date du 2 avril 2025,

vu les rapports de la commission des Finances des 15 avril et 5 mai 2025,

sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal  
en présence de 19 de ses membres  
**accepte à l'unanimité (18 oui)** (majorité simple)

D'approuver les comptes, le rapport de l'organe de révision et le rapport de gestion de l'exercice 2024 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie.

Législature 2020-2025  
Délibération 25-09  
Séance du 20 mai 2025

**Proposition relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport d'activité de l'exercice 2024 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive**

Conformément à l'article 30, al. 1, lettre i), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (B 6 05),

vu l'article 9 des statuts de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive du 12 mai 2023,

vu le rapport de l'organe de contrôle délivré, en date du 12 mars 2025 par la Société fiduciaire d'expertise et de révision S.A.,

vu les comptes 2024 de ladite Fondation approuvés par le Conseil de Fondation en date du 17 mars 2025,

vu le rapport d'activité 2024 de ladite Fondation approuvé par le Conseil de Fondation en date du 17 mars 2025,

vu les rapports de la commission des Finances des 15 avril et 5 mai 2025,

sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal  
en présence de 19 de ses membres  
**accepte par 17 oui et 1 abstention** (majorité simple)

D'approuver les comptes, le rapport de l'organe de révision et le rapport d'activité de l'exercice 2024 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive.



**Proposition relative à l'approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024**

Conformément aux articles 30, al.1, lettres d) et f) et 107 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (B 6 05), ainsi que l'article 20 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017 (B 6 05.01), le Conseil municipal délibère sur les comptes annuels de la commune dans leur intégralité ainsi que sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir,

vu que l'article 19 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes précise que les comptes annuels se composent du bilan, du compte de résultats, du compte des investissements, du tableau des flux de trésorerie, et de l'annexe (dont le contenu est listé à l'article 28 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes),

vu que l'organe de révision recommande l'approbation des comptes 2024 dans son rapport qui a été transmis au Conseil municipal,

vu les rapports de la commission des Finances des 15 avril et 5 mai 2025,

sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal  
en présence de 20 de ses membres  
**accepte à l'unanimité (19 oui)** (majorité simple)

1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2024 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération.
2. D'approuver le compte de résultats 2024 pour un montant de **42'281'234.90 F** (dont à déduire les imputations internes de **1'025'643 F**, soit net **41'255'591.90 F**) aux charges et de **42'378'441.27 F** (dont à déduire les imputations internes de **1'025'643 F**, soit net **41'352'798.27 F**) aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à **97'206.37 F**.  
Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante :  
Résultat opérationnel de **1'757'641.97 F** d'excédent de revenus et résultat extraordinaire de **1'660'435.60 F** d'excédent de charges.
3. D'approuver le compte des investissements 2024 pour un montant de **11'973'116.42 F** aux dépenses et de **0 F** aux recettes, les investissements nets s'élevant à **11'973'116.42 F**.
4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2024, totalisant à l'actif et au passif un montant de **229'221'121.11 F**.
5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2024 pour un montant total de **120'107.60 F** dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.
6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

